

## **L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes et le Conseil canadien de l'horticulture applaudissent l'engagement du NPD envers la création d'un programme de protection des paiements pour les vendeurs de fruits et légumes frais**

24 juillet 2015 - L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL) et le Conseil canadien de l'horticulture (CCH) applaudissent l'engagement pris mercredi par le chef du NPD, Thomas Mulcair, à mettre sur pied un programme de protection des paiements pour les producteurs et les vendeurs de fruits et légumes frais. Ce programme offrirait des protections semblables à celles de la fiducie prévue par la *Perishable Agricultural Commodities Act* (PACA) aux États-Unis.

« Le secteur des fruits et légumes frais se réjouit du leadership montré par le NPD pour résoudre cet irritant commercial de longue date, a souligné Ron Lemaire, président de l'ACDFL. Cet engagement illustre que le parti comprend les risques encourus par les vendeurs de fruits et légumes frais ainsi que l'importance d'instaurer des outils de protection financière robustes et équitables. »

L'absence d'un programme de protection des paiements au Canada est le principal enjeu électoral fédéral pour les producteurs et les vendeurs de fruits et légumes frais au Canada. Le secteur réclame l'établissement d'une fiducie réputée semblable à celle de la PACA depuis fort longtemps. La nature hautement périssable des produits du secteur des fruits et légumes frais le rend particulièrement vulnérable en cas de faillite des acheteurs, ce qui risque de ruiner les producteurs et les vendeurs se retrouvant dans cette situation. Le dossier est devenu encore plus urgent le 1<sup>er</sup> octobre 2014, au moment où les États-Unis ont révoqué l'accès préférentiel du Canada aux outils de protection de la PACA. Les entreprises exportatrices, qui envoient actuellement aux États-Unis 40 % de tous les fruits et légumes frais cultivés au Canada, courent des risques accrus.

Les vendeurs de fruits et légumes frais américains bénéficient des dispositions de la PACA, laquelle garantit que les producteurs et les vendeurs seront payés dans les cas où les acheteurs font faillite ou refusent tout simplement d'acquitter leur facture. Les États-Unis ont révoqué l'accès spécial du Canada à ces outils à cause de l'absence d'une fiducie semblable et de la lenteur du gouvernement à respecter l'engagement qu'il avait pris à cet égard au sein du Conseil de coopération en matière de réglementation.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, les entreprises canadiennes qui tentent de recouvrer les montants dus doivent verser une caution équivalant à deux fois la valeur de leur réclamation s'ils veulent avoir recours aux dispositions de la PACA. Comme bon nombre d'entre elles ne peuvent se permettre une telle action, elles se voient obligées de renoncer à ce qui leur revient de plein droit. Plusieurs ont dû prendre cette décision au cours de l'hiver, et le secteur s'attend à ce que les conséquences soient plus grandes cet été.

Avec cette annonce, le NPD montre qu'il reconnaît l'importance du lien entre les producteurs de fruits et légumes frais et une alimentation saine pour la population canadienne. Un gouvernement néo-démocrate mettrait en œuvre un programme de protection des paiements pour les producteurs agricoles, semblable à la PACA, afin de permettre aux vendeurs de maintenir une fiducie de propriété jusqu'à ce que leur paiement ait été reçu. Il négocierait également avec les États-Unis pour rétablir l'accès privilégié des producteurs canadiens au marché américain en vertu de la PACA. Les vendeurs de fruits et légumes frais obtiendraient les garanties dont ils ont besoin, sans entraîner de coûts pour le gouvernement. Vous trouverez d'autres détails sur le plan du NPD en cliquant sur ce lien : <http://www.hortcouncil.ca/uploads/file/English/Advocacy/NDPPACA.pdf>.

L'ACDFL et le CCH sont très heureux de constater que le NPD fait avancer le dossier en vue des prochaines élections. Nous invitons les autres partis à démontrer leur appui au secteur des fruits et légumes frais du Canada en faisant de cette question une priorité dans leur plateforme. Une fiducie statutaire réputée limitée, une solution qui ne coûte rien, est le moyen le plus efficace de résoudre le problème. Les autres options seraient dispendieuses pour les vendeurs et le gouvernement et n'offriraient pas une protection adéquate. Le secteur attend avec grand intérêt les solutions des autres partis pour régler ce dossier important afin de soutenir ceux qui, jour après jour, mettent des fruits et des légumes frais dans notre assiette.

« Le secteur canadien des fruits et légumes frais est pénalisé par l'absence d'une fiducie réputée au Canada depuis beaucoup trop longtemps, affirme Anne Fowlie, vice-présidente directrice du CCH. Nous félicitons le NPD pour avoir été le premier parti à s'engager à mettre sur pied un programme de protection financière pour les producteurs et les vendeurs de fruits et de légumes frais. »

– 30 –

Le Conseil canadien de l'horticulture (CCH) est une association à adhésion volontaire et sans but lucratif qui représente des producteurs canadiens œuvrant principalement dans la production et l'emballage de plus de 120 variétés de fruits et légumes. Il compte parmi ses membres des associations nationales et provinciales de produits agricoles, des organismes de secteurs connexes et du secteur des services, des agences gouvernementales provinciales ainsi que des producteurs individuels. Le CCH a pour mission de façonner une industrie horticole durable, profitable et novatrice pour les générations futures.

L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL) représente des entreprises sises au Canada et à l'étranger qui, ensemble, effectuent plus de 90 % des ventes de fruits et de légumes frais au Canada. La composition de l'Association est représentative de tous les segments de la chaîne d'approvisionnement dans le secteur des fruits et légumes frais : producteurs-expéditeurs, transformateurs, distributeurs et exploitants de services alimentaires, et détaillants locaux. Partout au Canada, les membres de l'ACDFL acheminent des fruits et légumes frais depuis le producteur jusque sur la table des familles canadiennes.

#### Médias

Vanessa Sherry  
Gestionnaire des communications  
Association canadienne de la distribution de  
fruits et légumes

[vsherry@cpma.ca](mailto:vsherry@cpma.ca)

Tél. : 613 226-4187, poste 225

Cell. : 613 878-3312

Trevor Eggleton  
Directeur des communications  
Conseil canadien de l'horticulture

[teggleton@hortcouncil.ca](mailto:teggleton@hortcouncil.ca)

Tél. : 613 226-4880, poste 218

Cell. : 613 793-6566